

# LES EXPULSIONS ET LES TRANSPLANTATIONS EN MOSELLE DE 1940 A 1945

par M. Henri HIEGEL

De décembre 1918 à octobre 1920 les autorités françaises expulsèrent 111 915 habitants de l'Alsace et de la Moselle, se composant de quelque 100 000 Allemands d'origine ou nés dans les deux provinces, et pour le reste des Alsaciens-Lorrains, censés être trop compromis dans la collaboration avec les Allemands. Le nombre des expulsés de la Moselle est estimé à 30 000. Ils avaient le droit d'emporter 2 000 marks par personne et 500 par enfant, ainsi que 30 kg de bagages. Certains fonctionnaires, comme les professeurs de lycée, avaient le droit de déménager avec leurs meubles, lorsqu'ils étaient maintenus en fonction un certain temps. De 1940 à 1944 les autorités allemandes et nationales-socialistes procédèrent à la même action de nettoyage, la **Säuberungsaktion**, soit par expulsion ou **Ausweisung** vers la France de 1940 à 1943, soit par transplantation ou **Umsiedlung** en Allemagne et les pays de l'est de 1941 à 1944. Hitler approuva l'action de nettoyage le 6 août 1940.

## **I) Les expulsions de juillet à octobre 1940**

25 000 Mosellans partirent par la force en six vagues : 1 131 à la mi-juillet, 4 307 les 16 et 17 août, 11 230 du 28 au 31 août et du 5 au 7 septembre, 7 542 du 16 au 18 septembre, et le reste en octobre. La vague du 16 et 17 août fut provoquée par le rassemblement des Messins le 15 août place Saint-Jacques, où ils déposèrent au pied de la statue de la Sainte-Vierge des fleurs de façon à former le drapeau tricolore. Le matin du 16 Mgr Joseph Heintz, évêque de Metz, fut conduit en auto à la ligne de démarcation à Chalon-sur-Saône. C'était la réplique à l'expulsion de Mgr Willibrod Benzler en 1919.

Les expulsés comprenaient les Français de l'intérieur ou les **Vollfranzosen**, sauf les contre-maîtres des usines et les spécialistes, comme l'archéologue Emile Delort, que son homologue allemand, le Rhénan Wilhelm Reusch, réussit à maintenir à Metz, les Nord-Africains, les vanniers et les romanichels, des prêtres francophiles, des religieuses, les juifs dont le linguiste Léon Zéliqzon, pourtant un professeur, formé par l'université allemande, les soldats qui avaient déserté l'armée impériale de 1914 à 1918, les soldats qui avaient formé à Metz l'Association des Malgré-nous, les internés de 1914 à 1918, particulièrement ceux qui avaient été enfermés à Ehrenbreitstein près de Coblenze, les Mosellans, qui avaient servi en Rhénanie et

## LES EXPULSIONS ET LES TRANSPLANTATIONS

en Sarre, les engagés volontaires dans l'armée française de 1914 à 1919, les membres du «Souvenir Français», fondé et dirigé par le typographe J.P. Jean, et particulièrement les membres des comités locaux, les membres de certains cercles littéraires, comme celui de Sarreguemines, des Mosellans, qui avaient acquis en 1919 et 1920 des immeubles allemands, certains communistes et cégétistes, des membres de la police d'Etat et des municipalités et du contre-espionnage et les condamnés criminels. En outre furent expulsés les députés, revenus ou restés au pays, comme Paul Harter, de Forbach et Emile Peter de Sarrebourg. Par contre Robert Schuman, député de Thionville, fut arrêtée en septembre. Seuls Victor Antoni, conseiller général de Fénétrange, Eugène Foulé, conseiller général de Grostenquin, Joseph Straub, conseiller général de Sarralbe et Joseph Kirsch, conseiller général de Phalsbourg, purent rester et se compromettent dans la collaboration.

Comment la Gestapo dressa-t-elle les listes d'expulsion ? Elle se basa d'abord sur des listes, faites avant la guerre, soit à partir du «Livre d'Or du Souvenir Français», publié en 1929 par J.P. Jean, soit par les renseignements, fournis par les agents des services secrets allemands, l'**Abwehr** et le **Sicherheitsdienst**. Aussi les autorités allemandes recherchaient-elles parfois des personnalités décédées. Un habitant de Lorry-Mardigny renvoya la Gestapo au cimetière pour arrêter le chanoine Charles Ritz, directeur du «Lorrain», décédé depuis le 20 janvier 1939. Les autorités allemandes trouvèrent des listes aux sièges des sociétés patriotiques. Le préfet de la Moselle, Charles Bourrat, avait fait brûler à juste titre les papiers de son cabinet avant l'entrée des Allemands le 17 juin à Metz au risque de détruire des sources irremplaçables pour les historiens, mais les papiers des Services de renseignements ne furent pas tous évacués ou détruits et les Allemands y trouvèrent une foule de renseignements compromettants pour les Mosellans restés. Dans les archives de la sous-préfecture de Sarreguemines, non évacuées depuis septembre 1939, et les papiers de la Sûreté militaire à Château-Salins la Gestapo découvrit des listes d'engagés volontaires et de communistes, arrêtés fin 1939. L'un d'eux, un cheminot sarregueminois, échappa à l'expulsion, servant dans l'escadrille du Reichsmarschall Hermann Goering, mais sera déporté en 1943 pour faits de résistance. Enfin et surtout des listes furent dressées à partir des nombreuses dénonciations aux services de sécurité, le S.D., à la Gestapo, la police secrète d'Etat ou la **Geheime Staatspolizei** et aux commissions d'expulsion. Ces dernières se composaient d'Allemands, de Mosellans germanophones, d'officiers et de sous-officiers de l'armée impériale, d'agents des services secrets et de naturalisés.

Comment se firent les expulsions ? La Gestapo arrêtait les expulsés à

toute heure, même la nuit et n'importe où. Parfois les expulsés ne purent même pas revenir à leur domicile. Par personne adulte ils n'eurent le droit d'emporter que 2 000 F et 50 kg de bagages et par enfant 1 000 F et 30 kg. Les scellés furent posés sur les appartements ou les maisons, mais la plupart du temps les gestapistes s'emparèrent du surplus d'argent, des livrets des caisses d'épargne, des bijoux, des vêtements ou des réserves de vivres. Les expulsés furent conduits tantôt en autobus à la nouvelle frontière, celle de 1871 à 1914, tantôt acheminés par trains à la ligne de démarcation. La plupart échouèrent au Palais d'exposition de Lyon, où l'accueil fut, tout au moins au début, très précaire. Ils couchèrent longtemps sur la paille. Un médecin de Thionville y créa un service médical et le préfet Bourrat à partir d'août 1940, le Service des réfugiés d'Alsace et de Lorraine.

La délégation française à la Commission d'Armistice de Wiesbaden protesta le 3 septembre contre ces expulsions, notamment contre celles de Mgr Heintz et du préfet Bourrat. Le 8 octobre le maréchal Pétain adressa par radio l'expression de sa profonde sympathie aux expulsés. Le 6 novembre le ministre de la Justice Raphaël Alibert inspecta le Palais d'exposition de Lyon, mais le ministre de l'Intérieur interdit la publication de son allocution aux expulsés. Les journaux de la zone libre élevèrent également des protestations.

## II) Les expulsions massives de novembre 1940

Le 21 septembre 1940 le gauleiter Joseph Bürckel annonça qu'il avait l'intention de procéder à un échange de population, ein **Bevölkerungsaustausch** avec la France, afin que la Westmark fût entièrement germanisée. Le 31 octobre trois collaborateurs de Bürckel informèrent Otto Abetz, ambassadeur allemand à Paris, qu'à partir du 4 novembre quelque 100 000 Mosellans de langue française ou de sentiments français, surtout des paysans, seraient transférés en zone libre. Abetz et le ministre des Affaires étrangères Joachim von Ribbentrop firent vainement valoir que ce transfert était contraire à la politique de rapprochement franco-germanique, amorcé à Montoire le 24 octobre. Vainement aussi le chef de la commission allemande d'armistice, le général Otto von Stülpnagel, refusa-t-il d'annoncer à la commission française que quelques dizaines de milliers de Mosellans, qui avaient soi-disant opté pour la France, arriveraient à la ligne de démarcation. Le 2 novembre Adolf Hitler approuva la décision de Bürckel, sous prétexte que ce transfert s'inscrivait dans la mise en ordre de la carte ethnique de l'Europe. Le même jour le transfert fut annoncé au gouvernement de Vichy et après les négociations avec le président du Conseil Pierre Laval, Bürckel retarda le commencement du transfert au 11 novembre et annonça qu'il avait lieu avec l'approbation du gouvernement de Vichy, ce

## LES EXPULSIONS ET LES TRANSPLANTATIONS

qui provoqua un démenti formel du ministre de la Justice Alibert.

Comment furent préparées les liste des expulsés ? Depuis le 21 septembre les autorités civiles et militaires faisaient dresser des listes des personnes, parlant uniquement le français et censés être de sentiments français ou refusant d'entrer dans la «Communauté du peuple allemand», la D.V.G. ou la **deutsche Volksgemeinschaft** dans 255 mairies ou 277 localités de la Lorraine francophone. Comment les autorités connurent-elles les personnes, ne parlant que le français ? La Gestapo demandait aux écoliers si leurs parents parlaient le français ou l'allemand. Les maires et les greffiers furent invités à donner les noms des personnes, sachant l'allemand, sous prétexte d'organiser des cours du soir pour se perfectionner dans cette langue. Les listes d'expulsion furent rarement dressées par des Mosellans, à part les naturalisés. Tantôt les expulsés furent convoqués dans les mairies pour être informés de leur transfert dans le Warthegau (la Pologne) ou en France. Tous optèrent pour la France, avec la crainte d'être envoyés quand même dans le Warthegau. Tantôt il n'y eut aucune consultation ou avertissement. Un petit nombre d'inscrits s'humilièrent en déclarant qu'ils étaient nés allemands de 1871 à 1918 et qu'ils voulaient mourir allemands. Des francophones, ayant de la parenté en Lorraine germanophone, réussirent parfois à se faire rayer des listes. Des non-expulsés, parlant à la fois le français et l'allemand et craignant l'enrôlement dans l'armée allemande, se déclarèrent vouloir partir. Même des Mosellans dialectophones en profitèrent pour aller en France. Ferdinand Herzog, conseiller d'arrondissement du canton de Sarralbe, partira avec sa femme et ses dix enfants de nouveau en Charente, quoiqu'il eût œuvré avant 1939 dans le Parti chrétien social de l'autonomiste Victor Antoni pour le maintien des droits acquis et de l'enseignement de la langue allemande dans les écoles. Les listes étaient souvent mal faites, refaites plusieurs fois ou mal recopiées. A Rodalbe on dressa une liste des expulsés et une liste des restants. Le 15 novembre les restants partirent en Dordogne et, quand les Allemands s'aperçurent de l'erreur, tous refusèrent de revenir, malgré les insinuations de la Croix-Rouge allemande en juin 1941. Des incidents survinrent les jours, où les listes furent dressées. Après s'être inscrit, un habitant de Hesse partit à la maison chercher sa croix de fer, gagnée dans la Première Guerre mondiale et la jeta sur la table où siégeait la commission d'expulsion.

En octobre les Mosellans francophones vaquèrent encore normalement à leurs occupations. Les paysans firent les semailles d'automne, tuèrent le cochon et mirent la viande au saloir. Ils avaient fait aussi la récolte des pommes de terre, des fruits et des vignobles. Mais à partir du 1er novembre, à l'annonce des expulsions prochaines, les travaux cessèrent et on fit bombance et enterra les objets les plus précieux et même les bonbon-

nes de mirabelle. Dans la nuit du 10 au 11 novembre Bürckel fit apposer dans les localités francophones l'affiche de transfert en couleur rouge sang. Ce transfert était une contribution à la paix entre l'Allemagne et la France. Celle-ci rapatriait ses compatriotes comme l'Allemagne l'avait fait au Tirol du Sud, en Volhynie et Bessarabie. Le transfert se faisait dans le plus grand ordre et les transférés seraient indemnisés en France suivant les inventaires dressés par les autorités allemandes.

Le transfert fut effectué du 11 au 21 novembre dans le plus grand désordre. La police de sûreté et de protection arrêta avec un préavis de quelques minutes à deux heures les expulsés au matin de très bonne heure, même à partir de 3 heures jusqu'au soir très tard. Des vieillards de plus de 80 ans, des enfants en bas âge et des malades subirent le même sort que les adultes. Le 21 novembre les vieillards et les infirmes de l'hospice Sainte-Anne près d'Albestroff furent expulsés avec les religieuses. A Vic-sur-Seille les vieillards de l'hospice et les nourrissons de la maternité prirent également le chemin de l'exil. Des prêtres furent arrêtés à Neufchef et Faulquemont et ailleurs avec les fidèles pendant la célébration de la messe, des mariages et des enterrements. A Hesse on embarque un sourd-muet, de nationalité allemande, et un malade sur une chaise.

Des autobus, réquisitionnés en Allemagne, même à Berlin, conduisirent les expulsés aux lieux de rassemblement, puis aux gares d'embarquement de Sarrebourg, Avricourt, Réchicourt-le-Château, Dieuze, Château-Salins, Metz, Moyeuvre-Grande et autres. Les incidents se multiplièrent. Dans les autobus et dans les gares on chantait la **Marseillaise** et arborait le drapeau tricolore. A Château-Salins les anciens combattants, ayant servi dans l'armée allemande, jetèrent leurs décorations allemandes sur le quai au moment du départ. A Château-Salins et à Metz les expulsés refusèrent de se laisser ravitailler par la Croix-Rouge allemande. A Delme ils refusèrent de remettre les clefs à la mairie. A Moyeuvre-Grande à la gare les expulsés et les restants chantèrent ensemble la **Marseillaise** et arborèrent le drapeau français.

Comment s'effectua le passage des expulsés en France ? A Igney la gare française après Avricourt, les enfants des écoles chantèrent **vous n'aurez pas l'Alsace-Lorraine** au passage des trains vers Lunéville. A Nancy au passage de chaque train les voyageurs et les expulsés chantèrent à tue-tête en présence des soldats allemands la **Marseillaise** et d'autres chansons anti-allemandes. Le maire de Bénestroff remit son écharpe de fonction. Les Delmois agitèrent le drapeau de la «Sportive delmoise», échappé déjà aux Allemands de 1914 à 1918. A Mâcon, après la ligne de démarcation et à Lyon des soldats présentaient les armes aux expulsés sur ordre du maréchal Pétain. Dans tous les gares les expulsés déployaient les drapeaux

## LES EXPULSIONS ET LES TRANSPLANTATIONS

des anciens combattants et du «Souvenir français». A Mâcon un habitant de Woippy sortit du wagon avec son drapeau et en criant «Vive la France» s'effondra d'émotion.

Que délaissèrent les expulsés welches ? 7 000 chefs d'exploitation agricole furent expulsés en France ou déportés en Silésie. Ils avaient disposé de 40 000 bêtes à cornes, 25 000 chevaux, 20 000 ovins, des dizaines de milliers de porcins sans compter les basses-cours, les clapiers, les pigeonniers, les granges régorgées de céréales, les celliers et caves, le mobilier et les vêtements. Les autorités allemandes ne furent à même de les remplacer que par quelques milliers de colons ou Siedler, des Sarrois et Palatins, des Mosellans, amenés de force des localités du Pays de Bitche, annexées au camp militaire de Bichte, et des travailleurs agricoles de Bessarabie, de Volhynie et d'autres régions d'Allemagne orientale. Le Pays welche était devenu un désert agricole. C'était un désastre complet pour l'Allemagne et la Moselle annexée.

Quel est le nombre des expulsés de novembre ? Du 12 au 23 novembre 66 trains d'expulsés mosellans arrivèrent à Lyon. 58 771 expulsés furent dénombrés soit 59 % des 100 000 annoncés par Bürckel et un peu plus d'un tiers des 150 000 que Bürckel voulait expulser primitivement. Plus de trois quarts de la population des cantons de Delme, de Château-Salins et Vic-sur-Seille partirent de force. A Delme 523 habitants sur 588, à Bacourt 116 sur 173, à Donjeux 82 sur 82, à Juville 136 sur 140, à Laneuveville 243 sur 250, à Obreck 97 sur 98, à Dieuze 90 % de la population, à Hesse 226 sur 600, à Tarquimpol 123 sur 127. A Metz 10 000 personnes partirent le 21 novembre et à Vigy, toute la population. A Moulins-lès-Metz, comportant 1 745 habitants, 188 furent expulsés en août, 69 en septembre et 600 le 11 novembre et à Fontoy, 700 sur 3 690. Les trois derniers trains, arrivant le 23 novembre à Lyon, transportaient les expulsés de la région de Forbach, de Sarreguemines, Bitche et Sarrebourg. De Kalhausen partirent 23 personnes, dont 14 d'origine russe et une famille de huit personnes, dont le chef avait crié «Vive la France» dans une réunion de la D.V.G., et un célibataire, qui était volontaire. Le curé, âgé de 79 ans, suivra en juillet 1941-pour refus d'entrer dans la D.V.G.

### III) L'arrêt des expulsions de novembre 1940

Brusquement le 21 novembre à 24 heures les expulsions s'arrêtèrent. Dès le 20 novembre l'office d'information français annonça que sur ordre de Hitler les expulsions seraient arrêtées. Le 22 Bürckel lui-même annonça par affiches, collées à 5 heures du matin, et puis par voie de la presse la suspension des expulsions en précisant que dorénavant tous les Mosellans restés étaient des Allemands sans restriction.

Si Hitler lui-même mit fin à ce transfert massif de la population mosellane, c'est qu'il reçut des informations de hauts fonctionnaires allemands. L'ambassadeur Otto Abetz, de Paris, réussit, certes avec beaucoup de peine, à avoir avec Hitler une entrevue, au cours de laquelle il fit valoir que ce transfert était un sabotage du rapprochement franco-allemand et engageait les Français à se rallier au gaullisme, les expulsés ayant crié «Vive de Gaulle» en arrivant à Lyon, et permettait à l'Angleterre de développer une vaste propagande anti-allemande. Le chef de la Présidence de l'Empire, le ministre d'Etat Otto Meissner, originaire de Bischwiller près de Haguenau fut informé des conditions inhumaines du transfert par le romancier Ernst Mungenast, né Metz, et par la folkloriste Anna Merkelbach, née à Lemberg près de Bitche de parents lorrains et sœur de l'abbé Louis Pinck, l'auteur des **Verklingenden Weisen lothringer Volkslieder**, par le peintre et poète Alfred Pellon, né à Metz de parents mosellans, et par le publiciste alsacien Fritz Spieser, de la Huneburg près de La Petite-Pierre, et transmet ces informations à Hitler. Mungenast, Pellon et Madame Merkelbach et Spieser étaient précisément en train de participer à la composition du livre «Elsass und Lothringen, deutsches Land», qui paraîtra au début de 1941 sous l'égide de Meissner. La Gestapo conseilla à Mungenast, revenu à Metz, de ne plus prendre la défense des vieilles familles messines francophiles. Madame Merkelbach ne put empêcher l'expulsion de familles lorraines qui lui avaient fourni les textes de ses contes et légendes et à son frère, les textes des chansons lorraines. Sur son lit de mort en novembre 1940 Louis Pinck lui-même éleva de vigoureuses protestations auprès de Bürckel contre les expulsions de ses amis, qui l'avaient défendu durant l'entre-guerre contre de multiples accusations, fondées ou non. Un certain nombre de Mosellans avaient fait appel à Spieser pour faire arrêter les expulsions. En dehors de Meissner, ce fut aussi le Ministerialrat Kurt Jacobi, du ministère de l'Intérieur et né à Metz, comme Pellon, qui transmit à la Chancellerie du Reich des informations reçues de sa tante, qui en 1919 avait pu rester à Metz et qui maintenant craignait d'être expulsée.

Les expulsions furent sans doute aussi arrêtées à cause des démarches répétées de personnalités mosellanes, comme Victor Antoni, de Fénétrange, François Goldschmitt, de Rech, Me Charles Thomas, de Sarreguemines, tous défenseurs de la langue allemande avant 1939. Il en fut peut-être de même des interventions du gouvernement de Vichy. Le 14 novembre le Conseil des ministres français, présidé par Pierre Laval, protesta contre l'affirmation de Bürckel que le transfert des Mosellans francophones s'était fait avec l'accord du maréchal Pétain et du gouvernement français. Cette protestation, rédigée par le ministre de la Justice Alibert, fut publiée en zone libre par la presse et la radio, mais ni en zone occupée ni en Allema-

## LES EXPULSIONS ET LES TRANSPLANTATIONS

gne ou en Alsace-Lorraine. Le 18 novembre le général Doyen, président de la Délégation française à Wiesbaden, remit à la commission allemande d'armistice une protestation officielle, qui ne fut pas acceptée sur ordre de Hitler, étant jugée insultante pour l'Allemagne. Le général Maxime Weygand, ministre de la Défense nationale, souhaita une protestation semblable à celle des députés d'Alsace-Lorraine à Bordeaux en 1871, mais de peur d'une réaction encore plus violente de Hitler, le Conseil des ministres se contenta le 20 novembre de demander l'interruption des expulsions pendant l'hiver et de les limiter à 10 000 personnes par mois.

Bürckel défendait avec acharnement et beaucoup de duplicité la nécessité des expulsions massives. Le 15 novembre à la suite du communiqué du Conseil des ministres français de la veille, il répondit que Laval était au courant des expulsions depuis le 1er novembre et que la radio de Sarrebruck avait prié les Français durant plusieurs jours de préparer l'accueil en faveur des expulsés et que ces expulsions étaient justifiées, les expulsés ayant chanté la **Marseillaise** et arboré la tricolore dans chaque train. Le 30 novembre à Sarrebruck il déclara que les notables, qui constituaient en Lorraine, pays allemand et frontalier, un bastion de la politique et culture française, devaient être renvoyés en France. On ne pouvait garantir la paix définitive entre la France et l'Allemagne que si on édifiait devant le Westwall de béton et de fer un Westwall de sang germanique. La France aurait pu réclamer constamment ces francophones comme des frères non rachetés, les **unerlösten Franzosen**.

Fin 1940 et début 1941 une pléiade d'historiens et de folkloristes comme Léo Just, de Bonn, et Karl Christmann, de Kaiserslautern, de journalistes et d'économistes justifièrent dans ce sens les expulsions. Du 29 au 4 décembre les anciens incarcérés de Nancy, dont Victor Antoni, de Fénétrange, et le colonel SS Hermann Bickler, de Hottviller, furent les invités des ministres de l'Intérieur, de la Propagande et de la Police et du ministre d'Etat Meissner. C'est à cette occasion qu'Antoni et Bickler exposèrent les méfaits de l'expulsion des paysans lorrains, attachés à leurs terres corps et âme. Bickler remarqua qu'il n'avait pu sauver des proches parents qu'à grand-peine. Sans être invité, Bürckel se rendit en hâte par avion à Berlin pour se justifier devant le ministre de l'Intérieur Frick et se fâcha irrémédiablement avec Bickler et Antoni.

Après de laborieuses tractations entre Bürckel et le ministère de l'Intérieur, il fut institué en février 1941 à Sarreguemines une commission de rapatriement pour les expulsés qui désiraient revenir, **eine Spruchstelle für Rücksiedlung**. De cette commission firent partie deux Mosellans, Me Charles Thomas et le juge Joseph Fischer, le dernier étant commis d'office,



pour instruire les dossiers, ainsi que le Kreisleiter de Sarreguemines, un national-socialiste convaincu, mais assez sensé et tolérant. Mais les autres membres, dont les chefs de la Sûreté et de la police, sabotèrent leur travail. Sur 749 demandes de rapatriement, ce qui était vraiment un nombre dérisoire, 82 furent seulement acceptées et encore certains rapatriés furent obligés d'aller habiter l'Allemagne. La commission fut supprimée dès mai 1941.

#### **IV) Les expulsions de 1941 à 1943**

Ces expulsions eurent lieu individuellement ou en groupe. Ne désespérant pas de gagner les Mosellans au régime national-socialiste et constatant qu'il existait toujours une forte opposition, Bürckel autorisa à nouveau des options pour la France du 16 au 30 mars 1941. Effectivement jusqu'au début de mai 7 818 Mosellans partirent en dix trains. Ce ne furent pas toujours des volontaires. Pour avoir chanté la **Madelon** et hisser le drapeau français en haut du clocher d'Ennery près de Metz, des jeunes gens furent arrêtés le 24 avril et expulsés le 3 mai. Les partants étaient originaires de la Lorraine dialectophone comme de la Moselle francophone. Le 2 mai un car d'une cinquantaine de personnes de Sarreguemines et des environs partit pour Novéant. C'étaient les têtes carrées ou les **Dickschädel** de Lorrains. Au même moment le chef de l'administration militaire en France, fit remarquer que ces nouvelles expulsions contribuaient à affaiblir le prestige du gouvernement de Vichy et à renforcer la résistance française. Hitler lui répondit qu'il ne fallait pas critiquer les mesures du Gauleiter Bürckel, le seul responsable dans la Westmark.

Le 28 juillet 1941 la Gestapo fit transporter de force 99 prêtres mosellans dans le département de la Meurthe-et-Moselle à cause de leur francophilie ou de leur résistance au national-socialisme. Pourtant la majorité avait défendu avec acharnement de 1919 à 1939 l'emploi de la langue allemande dans l'enseignement religieux. Parmi eux se trouvait l'abbé Léon Pinck, curé de Clouange et frère de l'abbé Louis Pinck, de Hambach et de Madame Merkelbach, habitant Francfort-sur-le-Main, et l'abbé Louis Thomas, curé de Talange, le frère de Me Thomas de Sarreguemines, le défenseur des autonomistes aux procès de Colmar et de Besançon et de Paul Thomas, pharmacien à Saint-Avold et qui sera transplanté en 1944 en Silésie pour faits de résistance. Bürckel était d'avis que les prêtres mosellans pouvaient être heureux d'être expulsés au lieu d'être internés dans les camps. A la suite de l'octroi de la nationalité allemande et de l'introduction du service militaire en août 1942, de nombreux Mosellans crurent pouvoir s'inscrire à nouveau sur les listes d'option pour la France. A condition d'avoir de la parenté et de n'avoir pas dans la famille des jeunes, suscepti-

## LES EXPULSIONS ET LES TRANSPLANTATIONS

bles d'être mobilisés, 1 342 Mosellans purent partir pour la dernière fois en France en janvier 1943. Tous n'étaient pas volontaires.

Quel fut le nombre total des expulsés mosellans ? Officiellement ce furent 99 523, mais quelque 20 000 n'ont pas dû être inscrits par la Gestapo sur les listes. On peut admettre le chiffre de 120 000 expulsés. Si on ajoute les 130 000 Mosellans, qui n'ont pas pu revenir dès le début de l'occupation, on peut admettre qu'il manquait en Moselle en janvier 1943 près de 250 000 habitants, soit le tiers de la population, se montant en 1936 à 696 246 individus. Dans le Bas-Rhin 13 412 habitants furent expulsés et dans le Haut-Rhin 11 931 et 100 000 sur 1 219 381 Alsaciens n'ont pas pu revenir. La saignée démographique fut plus élevée en Moselle qu'en Alsace.

### V) La vie des expulsés en France

En arrivant à Lyon et dans les autres centres d'accueil les expulsés avaient tout perdu : leur fortune, leurs maisons, leur bétail, leurs meubles, leurs livres, leurs souvenirs de famille et même le droit de mourir dans leur petite patrie, car les Allemands leur avaient défendu de rentrer clandestinement, de même qu'ils ne toléraient pas en France le nom d'expulsé. Devant eux il n'y avait qu'un avenir incertain, la perspective de la misère et de la faim. Certes l'accueil des expulsés ou mieux des réfugiés ou des «réfugiats» laissa beaucoup à désirer au début, car rien n'était préparé dans les 30 départements du Midi, comme pour les évacués de la Moselle et de l'Alsace en septembre 1939. Les logements étaient insuffisants. Les meubles manquaient et le chauffage par l'âtre était difficile en hiver. L'allocation mensuelle des réfugiés n'était que de 500 F et il était difficile de trouver du travail. Les paysans s'habituèrent difficilement à travailler les terres arides et en friche depuis longtemps. Faute de ravitaillement, on mangeait beaucoup de rutabagas ou des navets-choux. L'incompréhension frappait longtemps les réfugiés. Ils étaient les boches du nord, parlant soit l'allemand, soit le patois roman que les méridionaux ne comprenaient pas. Ces derniers croyaient que les réfugiés étaient partis d'eux-mêmes, trouvaient que les Allemands étaient corrects et étaient d'avis parfois qu'il n'y avait qu'à donner l'Alsace et la Moselle aux Allemands, afin que les prisonniers français puissent revenir. En 1962 un conseiller général de la Moselle rappelait encore lors d'une séance que les réfugiés, quoique de langue romane, avaient été accueillis comme des chiens dans le Midi.

Les plus malheureux étaient les gens âgés, qui la plupart décédèrent loin de leur petite patrie. Tel fut le sort tragique d'une vingtaine de prêtres du diocèse de Metz. Des gens très âgés s'humilièrent à demander le rapa-

trierement pour pouvoir mourir en terre lorraine. L'archiviste allemand Alois Ruppel de Metz, réussit à faire revenir l'abbé Louis Weber, curé de Réning et historien, avec l'appui de Bürckel malgré l'avis défavorable de la Gestapo. La plupart des vieillards qui rentrèrent en 1945 décédèrent l'année même ou dans les années suivantes. Cependant avec le temps l'accueil s'améliora par la compréhension réciproque. Les expulsés s'acclimatèrent, apprécièrent le bon vin et le soleil et étonnèrent leurs hôtes par la certitude de rentrer un jour en Lorraine. Progressivement les Méridionaux comprenaient mieux les réfugiés. Les jeunes Méridionaux fraternisèrent les premiers avec les jeunes Mosellans. Des mariages furent contractés entre les deux populations. Les Méridionaux assistèrent aux enterrements des Mosellans. Les expulsés se firent remarquer par l'ardeur de leur travail dans les usines et à la campagne. Les évadés des camps de prisonniers témoignaient que des passeurs mosellans leur avaient apporté une précieuse aide au passage de la frontière. Les Méridionaux commençaient aussi à se rendre compte à partir de l'occupation de la zone libre le 11 novembre 1942 de l'oppression allemande.

Les réfugiés se donnèrent des organisations propres. Dès août 1940 ils s'organisèrent dans les groupes d'entraide, le **Geral**, pour défendre leurs intérêts. Félix Peupion, maire de Montigny et Me Henri Chavet, de Metz, jouèrent un rôle important dans cette formation jusqu'à leur déportation, dont ils ne reviendront plus. Le préfet Bourrat, qui s'établit à Montauban après son expulsion de Metz, le député Robert Sérot, fortement surveillé par la Gestapo, le député Robert Schuman, qui après son évasion de Neustadt dut souvent se cacher, le député François Baudoin, de Château-Salins, qui mourut dans un camp de concentration, le sénateur Jules Wolff, de Vic-sur-Seille, le maire de Metz, Gabriel Hocquard et d'autres personnalités firent des tournées parmi les réfugiés et demandèrent au maréchal Pétain et à Pierre Laval d'intervenir en faveur des Mosellans, restés au pays. Laval refusa de recevoir Schuman. Mgr Joseph Heintz, réfugié à Lyon, et Mgr Léon Schmit rassemblèrent les catholiques dans les grands sanctuaires de Lourdes, N.-D. de Fourvière, la Grande Chartreuse en Savoie, Rocamadour et Le Puy. L'évêque de Metz reconstitua la Jeunesse ouvrière Catholique.

Le journaliste Paul Durand et l'abbé Jules Anneser publièrent «Le trait d'union des réfugiés» avec le sous-titre de «Le Lorrain» à Riom de février 1941 à septembre 1943. Quoiqu'il fût plus ou moins favorable à Pétain, Anneser fut déporté à Dachau. Dès février 1941 le commandement militaire de l'Armée d'occupation constata que les réfugiés exerçaient une forte propagande anti-allemande qui gagna après novembre 1942 les autres Français. Peu à peu les expulsés furent à l'avant-garde de la résistance et de

## LES EXPULSIONS ET LES TRANSPLANTATIONS

la formation des maquis. 51 Mosellans furent arrêtés dans 24 départements de l'intérieur en 1943 et l'année suivante dans 45 départements 133, dont 34 seront fusillés. 44 réfugiés de Charly et de Flanville, dont l'abbé Jacques Lorch et sa sœur, de Hottviller, et 17 enfants de moins de 14 ans, furent brûlés à Oradour-sur-Glane près de Rochechouart, Haute-Vienne le 10 juin 1944. Trois Mosellans furent pendus le 8 juin à Tulle, 18 fusillés le 11 juin à Mussidan et 6 tués dans le maquis de Vercors le même mois. Encore plus tragique fut l'exécution d'expulsés par les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur) après la Libération, sous prétexte d'avoir été des pétainistes, des collaborateurs avec les Allemands ou d'avoir fait du marché noir. Une dizaine de cas sont connus, par exemple le cas du commissaire de police Hubert Picot, originaire de Salornes, exécuté sans aucune raison près de Périgueux, Dordogne.

### VI) Les transplantations des Mosellans dans les pays de l'est de 1941 à 1944

C'est ce que les Allemands appelaient les **Umsiedlungen**. Les 1er mai et 31 juillet 1941 Bürckel menaça à Hayange et à Metz de transplanter en Allemagne les Mosellans, connus pour leur opposition au national-socialisme et dont les enfants fuyaient le service national du travail ou le **Reichsarbeitsdienst**. De fait du 21 août au 20 octobre 148 Mosellans furent transférés à Bad-Rilchingen et Sankt Wendel, Sarre, et ne purent revenir que grâce à des interventions de plusieurs personnalités mosellanes auprès du ministre de l'Intérieur. Le 17 septembre et le 18 octobre la délégation française à Wiesbaden protesta contre cette transplantation. Le 20 novembre le Reichsführer Himmler estima qu'il fallait encore transférer après la guerre près de 170 000 Mosellans dans le Reich, afin que la Westmark devînt une terre allemande.

Le 20 mai 1942 un directeur du ministère de la Propagande estima nécessaire de déporter l'élite alsacienne et mosellane non pas en France, mais dans les pays de l'est, afin qu'elle ne devînt pas une nouvelle élite dirigeante en France comme après 1871. Comme le nombre des réfractaires au **R.A.D.** augmentait sans cesse, 742 Mosellans furent transférés le 29 mai avec l'autorisation de Hitler en Franconie, Thuringe et au Mecklembourg. Sept familles de Grosbliederstroff, dont les enfants n'avaient pas rejoint le R.A.D., furent déplacées d'abord à Linz, Autriche où ils fraternisèrent avec la population, puis à Erfurth, où les hommes travaillèrent dans les usines, sans avoir le droit de quitter la ville.

L'annonce d'une nouvelle épuration de la population mosellane fin août par Bürckel, ainsi que l'introduction du service militaire et l'octroi provisoire de la nationalité allemande, déclenchèrent une nouvelle vague

d'options pour la France au début de septembre 1942. C'est ce qu'on appela les marches sur les sous-préfectures politiques de Thionville, Sarreguemines, Saint-Avold, Sarrebourg et Château-Salins et sur l'ancienne préfecture de la Moselle à Metz, le siège de la D.V.G. De septembre à décembre les autorités allemandes révisèrent à plusieurs reprises la liste des membres de la D.V.G. et dressèrent avec beaucoup de confusion les listes des personnes à transplanter, soit qu'elles aient refusé d'entrer dans le D.V.G. et fussent devenues les **Kartenverweigerer**, soit qu'elles fussent connues ou dénoncées pour leurs sentiments anti-allemands ou anti-nationaux-socialistes, soit que leurs enfants aient fui le R.A.D. et la Wehrmacht. macht.

Du 10 au 28 janvier 8 756 Mosellans furent transférés dans le Reich et les pays de l'Est : Thuringe, Silésie, les Sudètes, l'Autriche et la Pologne. Ils semblent être originaires plus de la Moselle dialectophone que de la Lorraine francophone. De Sarreguemines partirent 41 personnes, dont un avocat, de Soucht 21, de Farschviller 172, de Farébersviller 152, de Petite-Rosselle 325, de Puttelage-aux-Lacs 190, de Knutange 350, d'Audun-le-Tiche 89, de Sérémange 77 hommes et 73 femmes. Le nombre des transplantés aurait été beaucoup plus élevé en Lorraine dialectophone sans l'intervention de Me Thomas et de Bickler, qui à ce moment passait un stage dans le **Sicherheitsdienst** du Reich à Berlin pour être envoyé à Paris. A Sarreguemines l'élite intellectuelle devait être décapitée et dans la région des houillères, les mineurs de tendance communiste. Le reste de la population d'Orny et de Chérissey, qui n'avait pas été expulsé en novembre 1940, fut compris dans ce transfert.

Le transfert, qui se fit en plein hiver dans des wagons non chauffés, était atroce. Des enfants et des vieillards succombèrent au froid et à la faim. Les bagages ne devaient être que de 50 kg. Répartis dans une centaine de camps dits spéciaux, ils furent entassés dans des baraques à raison de 200 personnes. La faim, le manque d'hygiène avec les puces et les punaises et les épidémies causèrent de nombreux décès, surtout parmi les petits enfants, et les rescapés porteront toute leur vie les séquelles de la transplantation forcée. Les hommes travaillèrent de jour et de nuit à raison de 72 h par semaines dans les usines de guerre et les femmes à la confection de vêtements militaires et de charpie pour les soldats blessés. Les conditions de vie étaient toutefois moins atroces que dans les camps de concentration.

Grâce à des interventions auprès de Bürckel et à Berlin un nombre très restreint de ces transplantés purent revenir en ne retrouvant pas toujours leurs meubles, qui avaient été mis sous séquestre et souvent vendus ou volés comme biens de l'ennemi ou **reichsfeindliches Vermögen**. Parmi les

## LES EXPULSIONS ET LES TRANSPLANTATIONS

transplantés de la région de Thionville se trouvait Antoine Jacques, ancien maire d'Halstroff et l'un des plus féconds collaborateurs du folkloriste Louis Pinck. Avec sa femme et l'un de ses fils, il fut interné au camp spécial de Forstbad, Sudètes. A cause de leur âge avancé, Jacques et sa femme purent revenir en juillet, mais le 9 octobre la Gestapo les expulsa en Meurthe-et-Moselle. Le 22 février la délégation française à Wiesbaden protesta, toujours vainement, contre ces transplantations inhumaines, qui continuèrent individuellement ou en groupe en 1943 et 1944. Le total des transplantés est officiellement de 10 097, mais, comme pour les expulsés en France, le nombre doit être majoré de 2 à 3 000. En Alsace officiellement 17 000 personnes furent déplacées et au Luxembourg, 4 187.

En conclusion, certes après la Libération une certaine hostilité existait entre les 120 000 expulsés en France, les 130 000 Mosellans, qui ne purent revenir après l'armistice de 1940, les 13 000 transplantés dans les pays de l'est d'une part et les 412 000 restants en Moselle au 15 mai 1943 d'autre part, mais avec le temps elle s'atténua ou disparut. A part quelques nostalgiques, atteints en grande partie par l'épuration, les Mosellans se rallièrent définitivement à la France, tout en gardant leur dialecte germanique, leurs costumes et les droits acquis. Ils sont devenus des Français à part entière, comme les Mosellans francophones, par la terreur nationale-socialiste, dont les expulsions et les transplantations. Aussi les Allemands clairvoyants prétendirent-ils que le maréchal Pétain aurait dû envoyer la Légion d'honneur au gauleiter Bürckel, qui forgea l'unité nationale du département de la Moselle, pourtant partagée en deux ethnies différentes, l'ethnie romane et l'ethnie germanique, et que l'Angleterre aurait dû lui décerner la **military cross** pour avoir provoqué le ralliement des Mosellans non pas au maréchal Pétain, mais au général de Gaulle.

**SOURCES** : Diether Wolfanger, **Die nationalsozialistische Politik in Lothringen (1940-1945)**, Sarrebruck, 1977, 283 p.; Lothar Kettenacker, **Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsass**, Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart, 1973, avec traduction française en 1978 dans **Saisons d'Alsace**; Hermann Bickler, **Ein besonderes Land**, Askaniaverlag, Lindhorst, 1978, 411 p.; Friedrich Hünenburg (= Spieser), **Tausend Brücken**, Huneburgverlag, Stuttgart, 1952, 1087 p.; Louis Cernay, **Le Maréchal Pétain. L'Alsace et la Lorraine**, Les îles d'or, Paris, 1955, 178 p.; Victor Antoni, **Grenzlandschicksal, Grenzlandtragik**, Sarrebruck, 1957, 408 p.; Jacques Lorraine, **Les Allemands en France**, Ed. Grund., Paris, 1945, 349 p.; J. Anneser, **Vautours sur la Lorraine**, Ed. Le Lorrain, 1948, 117 p.; A. Wahl, **Expulsions en Alsace et en Lorraine (1940-1944)**, dans : **Studia historical economical**, 1973, p. 197-116; Eugène Heiser, **La tragédie lorraine 1939-1945**, Ed. Pierron, Sarreguemines, 2 vol., 1978-1979, 288 et 416 p.; Archives départementales de la Moselle, série A.R.; Archives municipales de Sarreguemines, section photographique et série DIII, Sarreguemines 1940-1944.